

An aerial photograph of a town, likely Ézanville, showing a mix of residential houses, a large industrial or commercial area with several large buildings and a parking lot, and a river flowing through the landscape. The image is used as a background for a newsletter cover.

**La  
Messagerie  
d'Ézanville**

n° 10 / nov. 2021



# ZAC d'Ézanville : le dossier avance !

Lutte contre les violences conjugales | Mutuelle pour tous | Cérémonie des élèves diplômés | 100 ans des monuments aux Morts



Monsieur le Maire est allé rendre visite aux élèves apprentis musiciens pour leur premier cours dans le cadre de l'opération « Orchestre à l'école ».



**Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,**

**Le 29 septembre vous avez été nombreux à venir à cette première réunion de concertation** sur le réaménagement du Val d'Ézanville.

**Vous allez pouvoir dans cette messagerie découvrir les grands axes de cette présentation.** Lors de ma prise de fonction je m'étais engagé à travailler sur ce projet entre autres.

**Aujourd'hui après un considérable travail effectué avec mes services et les agents de la CAPV, nous sommes en mesure de vous présenter ce projet** et un planning que nous allons tenir.

Lors de cette présentation, j'ai entendu beaucoup de remarques et de suggestions très intéressantes.

**Je m'étais engagé à ne pas faire de logements sur cette zone, ce qui a compliqué ce projet du point de vue financier,** mais cela était la volonté de l'équipe municipale majoritaire, de moi-même et de nombreux Ézanvillois.

Devons-nous par ailleurs rappeler que nous sommes sur une zone UI pr du Plan Local d'Urbanisme, zone destinée à recevoir des activités tertiaires, commerces et services ainsi que des activités artisanales.

N'omettons pas le périmètre de protection du captage d'eau potable (pr).

**L'objectif recherché, une mixité d'activités économiques pour une meilleure pérennité,** offrir de la diversité d'accueil et de services aux entreprises, aux salariés et aux Ézanvillois.

**Nous restons sur le périmètre historique de cette zone de 15 hectares,** ce projet verra une augmentation de la végétalisation,

des surfaces perméables et si possible la mise en place de toitures végétalisées ou de panneaux photovoltaïques.

**Dans nos études, nous tiendrons compte bien entendu des nuisances sonores que pourraient engendrer les activités de cette zone.** Les accès entrées / sorties ont été étudiés pour une parfaite fluidité de la circulation.

**Ce projet de requalification a un coût, nous allons bénéficier du soutien de l'état, de la CAPV** et continuer à œuvrer afin d'obtenir d'autres subventions.

L'acquisition des « bâtis » et « non bâtis » est prise en charge par l'Établissement Public Foncier d'Île de France (EPF - IDF) et par un promoteur privé.

**La Commune va participer financièrement à ce projet et je peux vous assurer qu'il n'y aura aucun impact sur les impôts.**

**Un tel projet apportera dans les années à venir de nombreux emplois,** ainsi qu'une véritable manne financière pour la Commune à travers les différentes taxes que celle-ci percevra (CFE, TASCOM, CVAE etc...).

D'autres réunions publiques seront organisées selon l'avancement du projet.

**Avec tout mon dévouement et mon engagement.**



**Éric BATTAGLIA**



# Réunion publique du Val d'Ézanville : 1<sup>ère</sup> étape de concertation vers la création d'une zone d'aménagement concertée

Les attentes des habitants sur le devenir de la zone en friche sont fortes. En témoignent les 350 personnes qui se sont mobilisées le 29 septembre pour assister à la réunion publique sur l'aménagement du Val d'Ézanville. De nombreuses questions ont ainsi pu être soulevées s'agissant aussi bien de la sécurisation du site que du projet d'aménagement en tant que tel.

## UN PORTIQUE POUR STOPPER L'OCCUPATION ILLÉGALE

En amont de la présentation sur le futur aménagement, Monsieur le Maire et son homologue de Moisselles ont tenu à témoigner de leur volonté à faire stopper rapidement les dégradations de la zone commerciale et mettre un terme aux nuisances subies par les riverains, suite à l'installation de la communauté des gens du voyage sur la zone. L'installation d'un portique, qui devrait intervenir au plus tard fin novembre, donnera le coup d'envoi à l'évacuation des caravanes, stationnées illégalement depuis plus d'un an. Début 2022, des travaux de terrassement et de démolition sont prévus afin de procéder à la destruction des parkings et empêcher de façon durable, l'occupation de la zone avant de lancer la réalisation des fouilles archéologiques à l'été 2022.

## LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA FUTURE ZONE

La zone située en **façade de la RD301** et à proximité du Modo de Moisselles, qui accueille notamment le centre commercial Leclerc, dispose d'atouts indéniables.

Afin de la redynamiser et lui rendre toute son attractivité, Plaine Vallée, Ézanville et Moisselles, se sont penchées sur un programme de requalification visant à résorber



la friche commerciale et à donner au site du Val d'Ézanville une **vocation économique mixte et durable**.

Face aux mutations des dynamiques commerciales, notamment l'essor de la vente en ligne, il n'est plus envisageable aujourd'hui de faire du Val d'Ézanville une zone exclusivement réservée au commerce, comme c'était le cas par le passé. Un tel programme viendrait fragiliser la pérennité du projet et concurrencer les autres zones commerciales de l'agglomération voire les centres-villes.

**Une programmation immobilière diversifiée** a donc été envisagée. Celle-ci prévoit :

- **Un pôle d'activité** (bureaux et locaux d'artisanat) dédié aux PME/PMI. Ce type de programme, très prisé par les investisseurs et promoteurs, rencontre une forte demande sur le territoire. Il présente également l'avantage de relocaliser l'emploi, alors que 80 % des actifs de l'agglomération travaillent à l'extérieur de Plaine Vallée.

*Suite page 6*



## DOSSIER



- **Un pôle restauration**, qui devrait par ailleurs bénéficier de l'attractivité liée à la future implantation du cinéma multisalle de Domont.
- **Un pôle de services**, sur lequel des activités de santé, loisirs, crèche... sont envisagées.
- **Des commerces**, de plus petite surface comparativement au précédent projet d'aménagement, sont également planifiés.

Le site réaménagé devrait ainsi accueillir **une cinquantaine d'entreprises et générer 800 emplois**.

La requalification de la zone prévoit également de repenser totalement **les accès, dessertes, circulations** (routières, piétonnières et cyclistes) aux abords et à l'intérieur du site afin de garantir son accessibilité.

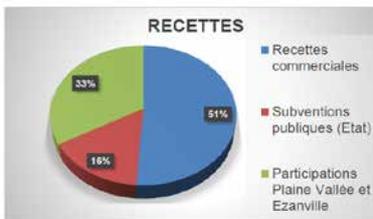
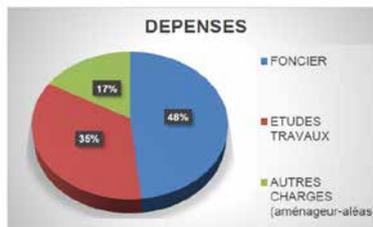
Par ailleurs, **l'impact environnemental du site**, tant en termes d'imperméabilisation des sols, de la gestion des eaux, que d'autonomie énergétique figure au cœur des préoccupations.

## UN PROJET DE 22 MILLIONS QUI BÉNÉFICIE DU PLAN FRANCE RELANCE

Ce projet de requalification de la friche commerciale, d'un budget global de **22 millions**, bénéficie du soutien de L'État, qui vient d'accorder à l'agglomération une enveloppe de **2 millions d'euros de subvention** à travers le Plan France Relance.

Si la moitié des investissements est supportée par les recettes commerciales des futures ventes foncières, 33% restent à la charge de Plaine Vallée et Ézanville en complément de l'État (16%).

Financé par



Entreprises

40 à 60



Emplois

800

## À QUEL HORIZON CE PROJET VERRA-T-IL LE JOUR?

Afin de mettre en œuvre les études préalables à la réalisation du projet et permettre les premières acquisitions foncières, vos collectivités locales ont d'ores et déjà engagé des actions.

L'État, la région Île-de-France, le département du Val d'Oise pour la desserte de la future zone et l'EPFIF, établissement public spécialisé dans le portage foncier, sont notamment associés au projet.

Les premiers coups de pelle seront visibles

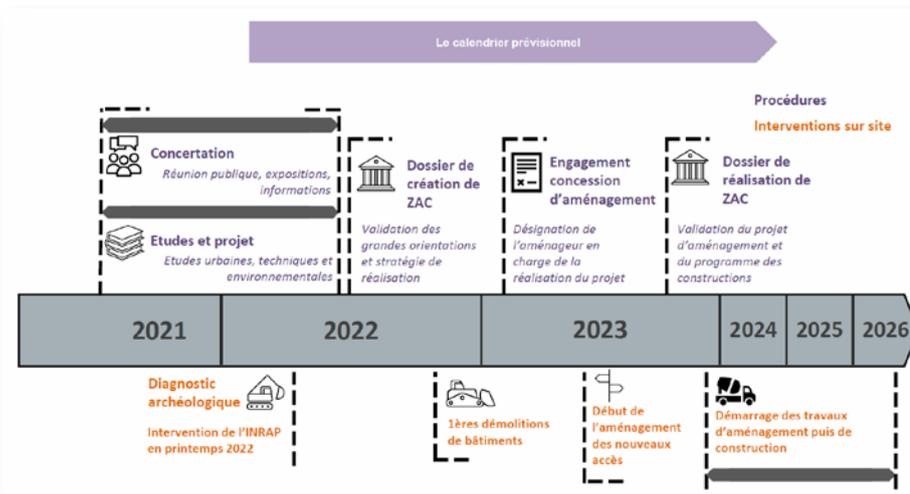
en début d'année dans le cadre du diagnostic archéologique obligatoire qui sera réalisé par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) sur les 5 ha de terrains non bâtis. Au cours de l'année **2022**, les **premières démolitions de bâtiment des accès** débiteront au **2<sup>e</sup> semestre 2023**. C'est à partir de là que les travaux d'aménagement de la future démarreront et s'étendront **jusqu'en 2026!** Dans ce laps de temps les constructions et les implantations de nouvelles entreprises et commerces se feront au fur et à mesure.

## Un projet concerté et donc évolutif

L'aménagement de la zone, s'inscrit dans le cadre d'une **Zone d'Aménagement Concertée (ZAC)**. Pendant toute la durée du projet, habitants, associations locales et autres personnes concernées sont associées dans le cadre de cette **concertation**.

Leur avis, remarques et suggestions sont portées à la connaissance des collectivités afin d'amender le projet d'aménagement par le biais des registres mis à disposition dans les communes et au siège de l'agglomération, mails, courriers, réunions publiques...

À ce titre, en complément des réunions et expositions publiques, **le site internet « [www.val-ezanville.fr](http://www.val-ezanville.fr) »,** dédié à la concertation, sera prochainement lancé. Pour le moment, vous pouvez consulter les infos sur le projet de requalification sur: [www.agglo-plainevallee.fr/zac-val-Ézanville](http://www.agglo-plainevallee.fr/zac-val-Ézanville) **Téléchargez le support présenté lors de la Réunion Publique du 29 septembre sur [ezanville.fr](http://ezanville.fr)**



**SOCIAL**  
//////////



## Violences conjugales : la Ville se mobilise

Le 27 octobre dernier, M. le Maire a signé une convention avec l'association de lutte contre les violences conjugales « Mon Âme Sœur ».

**L'égalité des hommes et des femmes est un droit fondamental, valeur essentielle de toute société démocratique.** Néanmoins, des injustices demeurent encore dans la société actuelle. En effet, à la fin 2020, 90 femmes et 16 hommes ont été tué(e) s par leurs conjoints ou ex-conjoints. Aussi, 1260 téléphones grands danger et 17 bracelets anti-rapprochements ont été distribués.

Le Maire d'Ézanville est destinataire des signalements transmis par la gendarmerie concernant des faits de violences intrafamiliales intervenus sur la commune. En 2020, 4 signalements ont été transmis. Face à ce constat, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Ézanville souhaite se mobiliser dans la lutte contre les violences intrafamiliales en s'appuyant sur l'association Mon Âme Sœur.



L'association Mon Âme Sœur, composée de bénévoles est destinée à toutes les victimes de violences, témoins, femmes, hommes, enfants. Elle s'appuie sur des bénévoles secondés par des expertises professionnelles (avocats, psychologues, travailleurs sociaux) et propose aux victimes un accompagnement dans leurs démarches juridiques, administratives ou de santé.

<http://mon-ame-soeur.fr/>



## Ma Commune, Ma Santé: bénéficiez d'une mutuelle avantageuse!

Depuis plusieurs années, le CCAS, en partenariat avec ACTIOM, association d'assurés loi 1901, propose une complémentaire santé accessible à tous les Ézanvillois.

Il s'agit de permettre à tous les administrés de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé, collective et mutualisée au niveau national donc à moindre coût, personnalisée et adaptée aux besoins de chacun. Le dispositif vous permet de choisir entre 3 partenaires de complémentaires santé et jusqu'à 7 niveaux de garantie pour répondre aux attentes de chacun. Des solutions pour les actifs et les seniors sans limite d'âge à la souscription sont proposées ainsi que des solutions personnalisées (prestation modulable au sein d'une même famille, garantie obsèques...).

Les tarifs sont mutualisés avec l'offre 100 % santé intégrée (0€ de reste à charge sur l'optique, auditif et dentaire) et la gratuité au 3<sup>e</sup> enfant.

Aucune sélection médicale ni délai de carence ne sont appliqués. Les assurés peuvent également bénéficier d'une assistance santé 24h/24, d'une prise en charge jusqu'à 3 mois de cotisation en cas d'hospitalisation et de réseaux de soins performants (Carte Blanche, Itélis...).



### DES PERMANENCES TOUTE L'ANNÉE

Afin de vous apporter un accompagnement personnalisé, un référent local effectue des permanences sur rendez-vous de 8h30 à 17h dans les locaux du CCAS. En raison de la résiliation infra-annuelle, ces permanences seront désormais étalées sur toute l'année:

- jeudi 25 novembre 2021
- jeudi 16 décembre 2021
- jeudi 27 janvier 2022
- jeudi 10 mars 2022
- jeudi 5 mai 2022
- jeudi 23 juin 2022

<https://associationactiom.org/ma-commune-ma-sante/>

### RÉSILIATION INFRA-ANNUELLE: CHANGEZ DE MUTUELLE PLUS FACILEMENT!

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, les assuré(e)s ont la possibilité de résilier leur mutuelle dès lors que leur contrat a été souscrit depuis au moins une année.





**TRAVAUX**

## Travaux rue de Condé et rue de la Marne

En complément des nombreux petits travaux quotidiens, la Ville a procédé à des aménagements de sécurisation de la voirie rue de Condé et collabore avec ENEDIS afin de remettre en état le poste électrique de la zone commerciale incendiée rue de la Marne.

### Rue de Condé: pose de bornes anti-stationnement

Afin de faciliter la giration des cars scolaires, des bornes anti-stationnement ont été installées en haut de la rue de Condé (photo ci-contre à gauche).

### Rue de la Marne: travaux électriques suite à l'incendie des commerces

Suite à un incident survenu dans le centre commercial situé au 50 rue de la marne, ENEDIS, service public de la distribution d'électricité, procède au changement des équipements électriques et au remaniement du génie civil du poste de Distribution Publique. Pour cela un groupe électrogène indépendant reprendra l'ensemble des câbles qui alimentent le secteur pendant toute la durée du chantier 24h/24h et 7j/7j, à savoir du 26 novembre au 9 décembre.

La rue de la marne sera barrée dans sa totalité pendant la période des opérations. Le stationnement sera momentanément interdit sur les places de parking privées du 46-48 rue de la Marne ainsi que sur les places de stationnement sur le domaine public.



### • Les permanences de l'ABF sont de retour à l'agglomération

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) et pour faciliter l'instruction des permis de construire et des déclarations préalables en secteur répertorié Architecte des Bâtiments de France (ABF), des permanences gratuites et sur rendez-vous sont ouvertes dans notre Agglomération. Ces permanences ABF jouent un rôle de conseil auprès du public et des maîtres d'ouvrage publics dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets architecturaux.

#### À savoir

- Permanence mensuelle sur rendez-vous de 30 min.
  - RDV: jeudi 25 novembre, de 14h à 17h dans les locaux de Plaine Vallée, 1 rue de l'Égalité, 95230 Soisy-sous-Montmorency
  - Entretiens à l'attention des porteurs d'un projet (particuliers, institutionnels, professionnels...) inscrits dans les périmètres de protection des monuments historiques
  - **Attention la fiche d'avant-projet est à remplir obligatoirement et à envoyer à l'ABF avant le rendez-vous – Cette fiche est disponible sur [ezanville.fr](http://ezanville.fr)**
- Pour prendre rendez-vous, 0130109161.

### • Enquête de satisfaction et désinfection des bornes à ordures

Dans le cadre du marché de collecte sur le territoire Nord, le SIGIDURS a mandaté un organisme indépendant afin de réaliser une enquête de satisfaction auprès d'un échantillon d'administrés par téléphone du 8 au 26 novembre 2021.

Une campagne de lavage désinfection des bornes dédiées aux ordures ménagères et des colonnes à verre a débuté le lundi 25 octobre 2021 et durera jusqu'à la fin du mois de décembre 2021.

### • Dernière minute

Veolia nous informe qu'un incident technique impacte l'usine de décarbonatation de la ville. En conséquence, l'eau décarbonatée est importée de l'usine de Méry-sur-Oise et une cuve de soude provisoire sera installée la 1ère semaine de décembre.

### • Au chaud pour l'hiver

Les moutons de l'éco-pâturage autour du complexe de la Prairie ont été récupérés par leur éleveur pour la période d'hiver. Ils seront de retour au printemps.

**SERVICES  
MUNICIPAUX**



# Un nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique pour la Ville

## Le jeune Thomas G. vient de rejoindre la Police Municipale en tant qu'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

À tout juste 22 ans, Thomas G., titulaire d'un Baccalauréat Technologique spécialité gestion finance, a décidé de devenir ASVP à Ézanville après avoir exercé le métier d'agent de piste à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle. Un revirement de carrière pour être au contact de la population et pour le dynamisme qu'implique la fonction.

En poste depuis le 4 octobre, Thomas G. est en charge de la sécurisation des écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Il effectue également des patrouilles pédestres ou véhiculées afin de vérifier l'application des zones bleues et des règles de stationnement des véhicules. Originaire de la région, il connaît la commune comme sa poche, ce qui est un véritable avantage en tant qu'ASVP.

### LES MISSIONS DE L'ASVP : EN QUOI ÇA CONSISTE ?

Les ASVP sont des agents administratifs qui ont pour but de garantir la sécurité dans une ville, une commune. Ils sont des

agents territoriaux désignés par le Maire, mais qui ne possèdent pas la qualité d'agent de police judiciaire adjoint. Ils sont obligatoirement, à la demande du maire, agréés par le procureur de la République et assermentés devant le tribunal d'instance ou de grande instance.

Leur première mission est en effet de dresser des procès-verbaux liés au stationnement, ou aux atteintes aux règlements de propreté sur la voie publique. L'agent effectue donc des rondes en binôme et s'il constate un manquement à la réglementation du stationnement payant, il dresse un procès-verbal. Aujourd'hui les PV sont faits par voie électronique et cette démarche facilite leur envoi au commissariat de police: pas de risques que le papier s'envole du pare-brise. Si l'ASVP constate qu'un véhicule est mal garé, il peut demander l'enlèvement de celui-ci par la fourrière et devra par la suite rédiger un compte rendu.

L'agent est également missionné pour vérifier la validité des vignettes d'assurance des véhicules en stationnement. Si la vignette n'est plus valide ou si elle n'est pas apposée sur le véhicule, l'ASVP devra alors en informer le conducteur qui aura un mois pour régulariser la situation. L'ASVP établit également des procès-verbaux d'infraction

au Code de la santé publique: c'est-à-dire que s'il voit un citoyen dégrader ou salir la voie publique, par un tag ou un dépôt volontaire de déchets, il peut lui infliger une amende. Pour faire respecter certaines règles concernant la propreté des espaces publics, l'agent mène également des missions de conseil et de prévention auprès de la population.

La protection de la voie publique est une mission importante pour les agents de surveillance, car ils peuvent être amenés à signaler des accidents de la route aux services compétents, ou aider les piétons à traverser en toute sécurité aux abords des établissements scolaires et des lieux publics. L'agent peut aussi porter assistance aux personnes.

### UN ASVP PEUT-IL ÊTRE ARMÉ ?

Contrairement aux agents de la police municipale, sachez qu'un agent ASVP ne peut jamais être armé. Aucune disposition réglementaire ne le permet. Cependant, il peut être équipé de menottes après avoir suivi une formation spéciale pour s'en équiper. En effet, il ne pourra s'en servir que pour appréhender l'auteur d'un crime ou d'un délit et le conduire auprès d'un officier de police judiciaire le plus proche.



## PORTRAIT



## La Ville récompense les élèves diplômés

**Comme chaque année, la Ville a récompensé les élèves ayant obtenu leur brevet ou leur baccalauréat avec la mention « Bien » et « Très bien ».**

Au total, 63 élèves se sont inscrits à ce dispositif qui vise à valoriser le travail des jeunes et à encourager la réussite scolaire.

Cette année, en raison du contexte sanitaire, les jeunes diplômés ont été reçus avec leurs proches dans la salle polyvalente

du complexe de la Prairie, spécialement décorée et aménagée par le service Éducation pour l'occasion.

Les récompenses, des cartes-cadeaux multi-enseignes, ont été remises tour à

tour aux jeunes par le Maire et Mme Malet, adjointe en charge du Scolaire, sur l'estrade de la salle.

La cérémonie s'est clôturée autour d'un cocktail convivial.

# Corentin Odorowski, bachelier avec les félicitations du jury !

**Corentin Odorowski fait partie des élèves récompensés par la Ville. Cet étudiant exemplaire a obtenu son baccalauréat général section européenne, spécialités maths et physique/chimie avec les félicitations du jury.**

## **Peux-tu te présenter ?**

Je m'appelle Corentin. Je viens d'avoir 18 ans et j'ai toujours vécu à Ézanville.

## **Quel est ton parcours scolaire ?**

J'ai commencé mon parcours scolaire à l'école maternelle Le Village puis à l'école élémentaire Albert Camus. Ensuite, je suis entré au collège Aimé Césaire avant d'intégrer la section européenne du lycée George Sand de Domont.

## **Quel impact la crise sanitaire a-t-elle eu sur tes études ? Comment t'es-tu organisé pour préparer le bac ?**

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact négatif sur mes études car nous avons toujours eu cours, que ce soit en distanciel ou en présentiel. Les professeurs ont fait en sorte de nous accompagner au mieux pour nous permettre d'être prêts pour le bac et de ne pas nous sentir isolés.

## **Quelle est ta motivation pour étudier et obtenir d'aussi bons résultats ?**

En classe de 5<sup>e</sup>, la professeure de technologie nous a fait découvrir l'architecture et

les métiers de la construction. Cela m'a beaucoup intéressé, d'autant plus que j'ai toujours énormément apprécié les matières scientifiques. À partir de ce moment, j'ai compris que cette filière m'intéressait et j'ai fait en sorte de pouvoir travailler dans ce domaine d'activité. Ce que je souhaite plus que tout, c'est faire un métier qui me plaît et que j'aurai plaisir à réaliser chaque jour. C'est ce qui m'a motivé au cours de ces dernières années, et encore aujourd'hui !

## **Quelles études poursuis-tu ?**

Je suis actuellement un bi-cursus ingénieur en génie civil et architecte.

## **Quel métier souhaites-tu exercer plus tard et pourquoi ?**

Je souhaiterais travailler dans un bureau d'études qui me permettrait à la fois de développer mes compétences en ingénierie et en architecture. Cela correspondrait tout à fait à mes centres d'intérêt et à mon projet d'orientation.



## **Quels sont tes hobbies ?**

Pendant mon temps libre, j'aime lire, jouer aux jeux vidéo, faire du sport. Je pratique le judo à l'USEE depuis 9 ans et je suis en train de préparer le passage de ma ceinture noire. J'avais commencé au cours de l'année 2020 et j'avais passé les katas mais je n'ai pas pu poursuivre les autres épreuves à cause de la crise sanitaire. J'espère pouvoir continuer cette année. Je pratique également le violon depuis 12 ans. Je voudrais ajouter que l'an dernier, nous avons été cinq à obtenir le baccalauréat mention TB avec les félicitations du jury au lycée George Sand. Il me semble important de remercier nos enseignants, sans qui nous n'aurions peut-être pas obtenu de tels résultats.



**PATRIMOINE**



# 100 ans pour nos Monuments aux morts

Ézanville a érigé deux monuments inaugurés le 11 novembre 1921 en mémoire des soldats mobilisés sur les fronts et de ses 45 enfants Morts pour leur Patrie, Morts pour la France.

## Le monument du cimetière

Ils avaient de 19 ans, jeunes recrues, à 44 ans, vieux rappelés de la territoriale.

Le monument du cimetière, représente une femme au long voile de deuil. Debout, elle tient dans la main une couronne mortuaire. À ses côtés se tient une petite fille les mains jointes en signe de recueillement ou de prière.

À leurs pieds, une croix de bois à demi renversée et surmontée d'un casque de poilu; une tombe sur les lieux des combats, la tombe de l'époux et du père, Mort au Champ d'Honneur.

Sur le socle du Monument, sont gravés les noms des soldats Morts pour La France, victimes de la guerre de 1914-1918, puis furent ajoutés ceux des victimes de la guerre de 1939-1945 ainsi que le nom de nos soldats morts dans les conflits du Maroc, d'Indochine, et d'Algérie. Ce monument a été réalisé par Henri Martinet.

## Que représente le monument de la place de la République?

Adossée à une colonne, une femme, c'est la Mère Patrie, le buste vêtu d'une cuirasse, c'est la protection et peut-être une référence à Jeanne d'Arc.

Le casque de poilu protège la tête et représente les vertus militaires de courage et d'héroïsme. La couronne de laurier symbolise la victoire.

Elle étreint le drapeau de son bras gauche, marque de patriotisme et tient une couronne mortuaire de sa main droite, la couronne des Morts pour la France.

À ses pieds, le lion figure la force.

La colonne est surmontée d'un pot à feu en souvenir des morts telles la flamme de l'Arc de Triomphe. Elle est ornée sur le côté de deux boules avec flambeaux.

Au-dessus de la Mère Patrie, la Croix de Guerre, distinction militaire qui récompense les plus braves, les plus valeureux soldats.

À ses pieds, la palme, symbole de la victoire et du sacrifice.

## Cérémonie du 11 novembre

**Le rendez-vous est fixé à 8h45 place de la république.**

Après le discours devant le monument, l'ensemble des participants précédé des porte-drapeaux des anciens combattants, des élus et des musiciens se rendront au cimetière pour la cérémonie traditionnelle d'hommage aux victimes des guerres.

**Merci de venir nombreux.**



Sur la face du socle est gravé « À la gloire de nos défenseurs – aux enfants d'Ézanville ».

De chaque côté sont rappelées les victoires décisives dans le déroulement de la guerre:

- Marne, dixmude 1914–Yser 1915 – Verdun 1916
- Hartmannswiller 1917–Somme, Marne, Champagne 1918

Ce monument a été édifié par souscription publique et réalisé par Monsieur Jean Bozzi sculpteur.

## L'ESSENTIEL

### Nouveaux conseillers municipaux

**M. Éric Roudillon** remplace M. Didier Marin au sein des commissions Développement économique, emploi, Jeunesse et Sports et Appels d'Offres (suppléant).

**Mme Léocadie Dellouh** remplace Mme Sandrine Maceira au sein des commissions Associations Culturelles et Socio-Culturelles, Sports, Affaires scolaires, périscolaires, petite enfance, restauration, Jeunesse et CCAS.

### Sorties seniors

Afin de divertir nos aînés, le CCAS de la Ville propose deux sorties seniors d'ici la fin de l'année:

#### • Théâtre

Le CCAS propose une sortie au théâtre Silvia Monfort le samedi 20 novembre en soirée afin de découvrir la représentation de Michèle Bernier « Vive demain ».

Tarif: 18,50 € après déduction de la prise en charge par la Ville de 50 %. Règlement par chèque à l'ordre du TOPF Silvia Monfort.

#### • Illuminations de Paris

Le CCAS vous emmène découvrir les illuminations de Noël à Paris en bus touristique le lundi 13 décembre. Départ d'Ézanville à 17h15 en car.

Tarif: 12 € après déduction de la prise en charge par la Ville de 50 %.

**Pass sanitaire obligatoire. Renseignements et inscriptions au CCAS: 0139354497.**



## Téléthon à la résidence des Cèdres

Les tricoteuses de la résidence pour personnes âgées « les Cèdres » à Ézanville, remercient les généreux et très nombreux donateurs de pelotes de laine cet été. L'exposition des ouvrages exécutés au profit du TÉLÉTHON aura lieu le samedi 4 et dimanche 5 décembre 2021 de 10h à 17h à la résidence « les Cèdres » (9 rue Alsace Lorraine).

### Retrait des bornes à vêtements

À la demande de la Municipalité, la société Le Relais a procédé il y a peu à l'enlèvement des conteneurs à vêtements sur la commune. Cette mesure est liée à l'accumulation des dépôts sauvages qui s'effectuaient autour.

Si vous souhaitez vous séparer de vieux vêtements, vous pouvez les déposer en déchèteries. Si vos vêtements restent en bon état, nous vous conseillons de les offrir à plusieurs associations de proximité.

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 4

**C'est le nombre de classements remarquables que le jeune Ézanvillois Kéran Gallou, membre du club de Tri Nitro Triathlon d'Ézanville, a obtenus lors de championnats ces 3 derniers mois.** Il est Vice-champion d'Île de France de triathlon et Champion d'IDF de duathlon. Il est arrivé 14<sup>e</sup> au championnat de France d'Aquathlon et de Triathlon et 2<sup>e</sup> au championnat de France inter-ligues triathlon avec la ligue Île de France. Une pugnacité exemplaire selon son entraîneur qui souligne que, suite à une année perturbée par le contexte sanitaire, il a dû s'entraîner sans discontinuer durant tout l'été afin de se préparer aux championnats.



## LE CARNET

### SEPTEMBRE

#### Naissances

Léon FONTAINE,  
Nina AUVITU TAINE,  
Noah MERCADIER,  
Ambre DOUCET,  
Casian BUHAIESCU

### OCTOBRE

#### Naissances

Vicky MOUILLET,  
Eva ROSIER,  
Claude BAMBA,  
Mila LOUBAR BURTON,  
Lana DELAUNAY,  
Imany AMÉTIS BAMBA,  
Evan MONNIER SAVARY

#### Mariage

Julien BRUANT et Cynthia MARANDEAU,  
Abdelhakim SEDRATI et Isabelle THIRARD

#### Décès

Pierre HEMERY

## La messagerie d'Ézanville

### Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 0139354480

Directeur de la publication // Éric Battaglia

Rédaction // Ève Pavesi

Conception-réalisation // RDVA // 0139901000

Impression // STIP // 0139919173

Dépôt légal // à parution

ISSN: 1292-3729



# Tribunes d'expression des groupes politiques

Nous avons assisté avec nombre d'Ézanvillois à la réunion de présentation du projet de la Zone d'Aménagement Concerté le Val d'Ézanville. En fait de concertation, cette réunion s'est bornée à nous présenter un projet déjà bouclé. Sur les 22 millions d'Euros de budget total, 33 % seront à la charge des Ézanvillois. Interrogé à ce sujet, le maire a refusé de détailler comment la part de financement de la ville sera assurée (emprunt, hausse fiscale, ... ??). Concernant le projet lui-même, hormis les aménagements routiers de desserte qui amélioreront la circulation, nous considérons qu'il tourne le dos à l'avenir en répliquant ce qui se passe dans toutes les communes alentour et en urbanisant encore davantage des terrains actuellement non construits. Cette zone viendra en concurrence avec les aménagements existants sur les communes voisines comme Groslay. Nous nous interrogeons sur l'utilité de cette opération pour les Ézanvillois qui cherchent des logements, qui aspirent à des transports plus denses et efficaces, et qui ont besoin de structures sanitaires avec spécialistes qui nous font cruellement défaut aujourd'hui. Le projet se vante de « générer 800 emplois ». Tel qu'annoncé, ce sont des entreprises existantes quittant la première couronne qui seraient intéressées. Il s'agit donc de transferts d'emplois, pas de créations. N'oublions pas les nombreux emplois détruits entre autres avec la disparition de Castorama. À l'heure où le télétravail se généralise et où le e-commerce fait disparaître les entités commerciales spécialisées, nous doutons de la viabilité globale de ce projet. Nous avons proposé un projet alternatif de création d'un premier écoquartier sur notre commune couplant logements mixtes, activités culturelles, productions bio en circuits courts, pour faire rentrer Ézanville dans une phase de développement axé vers une transition écologique inévitable et nécessaire et créant des connections entre des quartiers aujourd'hui juxtaposés et sans communication.

**Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret**  
Ézanville ensemble

## Un projet pour la ZAC en dépit du bon sens

Le 29 septembre, l'Agglomération Plaine Vallée organisait une réunion publique afin d'exposer le projet pour la ZAC. Comme certains l'ont exprimé dans le public, nous pensons que ce projet doit être amélioré. Tout d'abord, notons que cette réunion ait été l'occasion d'annoncer (enfin !) la réparation du portique, indispensable à l'évacuation du parking investi par les gens du voyage. Mais sachant que cette réparation sera totalement financée par la Mairie et Plaine Vallée, sans implication du propriétaire de la zone, pourquoi ne pas avoir fait réparer ce portique plus tôt ? Nous nous étonnons de la coïncidence entre ces deux événements alors que pendant ce temps les riverains subissent d'importantes nuisances.

Sur le projet nous retenons plusieurs points :  
**Il n'y aura pas de logements sur cette ZAC**

C'était l'une de nos propositions des Municipales. La construction de logements aurait permis 1/ de permettre l'accès à la propriété, 2/ de faire une barrière anti-bruit entre la ZAC et les riverains des Bourguignons, 3/ de permettre de nouvelles recettes fiscales et donc de ne pas augmenter les impôts, 4/ de recréer un petit quartier avec des équipements publics (école, parc...), 5/ d'éviter de reproduire les mêmes erreurs que pour l'actuelle zone d'activités.

## Il n'y a aucun projet innovant

L'espace dont nous disposons aurait permis un projet ambitieux et novateur par rapport à ce qui existe déjà. Le projet qui nous est proposé est de reproduire une énième zone commerciale identique à celles environnantes alors que celles-ci sont à la peine. Il y avait tant de choses plus pertinentes à faire (ferme pédagogique, équipements de loisirs, espace culturel...).

## Un projet terminé dès 2026...

Nous sommes étonnés de ce délai annoncé quand on connaît la complexité d'un tel dossier et du temps nécessaire à sa réalisation. Nous en prenons acte et vous tiendrons informés.

Prenez soin de vous.

**Ézanville c'est vous !**  
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,  
Emilie Gimeno

## Nos conditions de vie continuent de se dégrader

La circulation aérienne prend encore plus ses aises ne respectant plus aucun couloir aérien, entraînant plus de nuisances sonores et de pollution de l'air

Les déplacements en train sont chaque jour plus compliqués  
Suppression de trains aux interconnexions engendrant des marées humaines  
Suppressions régulières de tout train des week-ends entiers  
Couvre-feu vers 22h au départ de Paris en semaine  
Pourquoi refaire une gare pour de tels manquements de services ?

Merci, M. le Maire d'interpeller les autorités compétentes sur ces problématiques, d'autant qu'elles s'inscrivent parfaitement dans vos thèmes de campagne.

## Les points abordés lors de la réunion publique du 29 septembre concernant la zone d'aménagement concerté du Val d'Ézanville.

Les points positifs :

- Maintien du caractère uniquement commercial (engagement pris lors de la campagne)
  - Accès directs à la RD 301 pour limiter les perturbations routières sur notre commune
  - Le recrutement d'un maître d'ouvrage délégué plus opérationnel
  - La création d'un site internet dédié à l'information des habitants
- Nos interrogations :
- Un montage financier très flou admis par les intervenants eux-mêmes.
  - Quel sera le prix moyen des m<sup>2</sup> en location et l'incidence sur la cotisation foncière des entreprises visée pour le financement ? Quid du reste à charge pour les habitants ?
  - Quel risque financier précis pour la commune qui a déjà plus d'une année de recettes accordées en garantie ?
  - Quelles surfaces d'espaces verts préservés dans le cadre de la biodiversité ?
  - Qu'en est-il de la liaison en circulation lente aménagée pour les collégiens entre la Justice et la coulée verte, pour laquelle ézanvillois étaient favorables pendant la campagne ?
  - Un traitement des nuisances sonores est-il prévu pour les riverains des Bourguignons qui seront inéluctablement gênés par certains métiers bruyants ?

Nous sollicitons M. le Maire d'organiser une réunion, dans les meilleurs délais, avec tous les élus sur ces sujets.

**Yves Kerscaven et Christine Leroux**  
Un avenir pour Ézanville

## L'AGENDA

# 16 novembre

### Réunion Publique sur le Plan Climat Air Energie Territorial

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), visant à coordonner les actions du territoire pour mieux s'adapter au changement climatique, Plaine Vallée organise une réunion publique mardi 16 novembre à 19h au théâtre Silvia Monfort 12, rue Pasteur - Saint-Brice-sous-Forêt.

**Pass sanitaire obligatoire**

+ d'infos: [www.agglo-plainevallee.fr/plan-climat](http://www.agglo-plainevallee.fr/plan-climat)

# Du 20 novembre au 12 décembre

### Théâtre "La perruche et le Poulet"

Les comédiens de l'Union Familiale présentent une comédie policière de Robert Thomas. Un meurtre a été commis à l'étude notariale parisienne de Maître Rocher. 6 suspects et 2 enquêteurs. Aucun n'a d'alibi, mais tous ont un mobile! Interrogatoire, suspicion, tension, doutes, comédie et rebondissements inattendus sont au rendez-vous...



**Représentation le samedi à**

**20h30 et le dimanche à 15h, du 20/11 au 12/12 au théâtre de l'Union Familiale, 9 rue des écoles.**

**Réservation au 0642744763, du lundi au vendredi de 14h à 18h.**

**Tarifs: 8 €/jeunes et 12 €/adultes.**

**Pass sanitaire obligatoire.**

## RETOUR SUR

- 1 5 octobre:** passage du Bus de l'Initiative et de l'emploi
- 2 5/7 octobre:** atelier d'art floral offert par la Ville
- 3 15 octobre :** départ pour le chantier jeunes.
- 4 16 octobre :** remise des médailles du travail

